

Intervention de M. Gérard DESQUAND, Vice-Président de l'Institut National des Métiers d'Art
Jeudi 6 décembre 2012
12h15 - 12h45

Les métiers d'art comme vecteur d'accès à la culture et à l'art

Les métiers d'art peuvent offrir une opportunité aux jeunes d'avoir accès à l'art et à la culture par une pratique des matériaux et outils, soit dans le cadre scolaire, soit hors cadre scolaire.

1 - Les métiers d'art à l'école, au collège et au lycée :

Les élèves tireraient grand bénéfice d'une **sensibilisation continue** aux matériaux, savoir-faire et métiers dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle en primaire, au collège et au lycée ; les métiers d'art peuvent compléter l'éducation artistique et culturelle, restée trop livresque et trop théorique (cf. expériences en Allemagne, notamment).

Cela équilibrerait l'éducation des enfants et adolescents en complétant leurs cursus très dématérialisé par un contact avec la matière.

Connaître (savoir), pratiquer (expérimenter), rencontrer : tels seraient les trois temps pédagogiques d'une sensibilisation aux techniques et matériaux.

Pour cela, quelques propositions :

- Développer des **dispositifs spécifiques** d'éducation artistique et culturelle au travail de la matière (valorisation et amélioration des dispositifs existants, encouragement des initiatives nouvelles dans le cadre d'expérimentations pédagogiques ciblées et progressives comme dans les Académies de Paris, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, etc.) ;

- Introduire et développer à l'école primaire, au collège et au lycée une méthodologie facilitant le contact des enfants et des adolescents avec les différents matériaux, leur proposer de réaliser des objets,...

- o des expérimentations sur le travail de la matière et la connaissance des outils ;
- o cela est possible dès l'école primaire (cf. des expériences réalisées avec des enfants dans le cadre de l'Education nationale - cf. Séance plénière du Haut Conseil de l'Education artistique et culturelle du 29 novembre 2012 (Interventions de Corine Carbonnier et Christiane Herth, Professeurs des écoles) ;

- Introduire une initiation à la connaissance des matériaux et à la pratique du travail manuel dans le cadre de l'histoire des arts et de la technologie au Collège et au Lycée ;

- Intégrer les **stages de découverte** professionnelle de 4^{ème} et de 3^{ème} à ces dispositifs ; intégration de ces initiatives dans les **projets d'établissements** scolaires, avec une implication privilégiée des **délégués culturels** ; exemple de « **La main à la pâte** », dispositif mis en place par Georges Charpak pour les sciences exactes et susceptible d'être adapté aux métiers d'art et aux arts appliqués...

- Organiser des rencontres avec les artisans d'art afin d'informer les jeunes sur les opportunités professionnelles de ce secteur et mieux informer les collégiens et lycéens sur les filières de formation aux métiers d'art.

2 - Création d'une nécessaire filière de formation aux métiers d'art

La sensibilisation des jeunes aux métiers d'art dans le cadre scolaire n'a de sens que si des perspectives de formation cohérente allant jusqu'au niveau 1 leur sont offertes ensuite.

La formation aux métiers d'art : une filière d'excellence, un enjeu pour demain, une offre qui doit évoluer, un chantier à entreprendre.

A - Le diagnostic, les enjeux

Un secteur en profonde mutation, l'apparition d'une nouvelle génération confrontée à de nouveaux défis dans le contexte de la mondialisation et du développement durable ...

Les métiers d'art attirent de plus en plus de jeunes talents, qui trouvent là de quoi réconcilier matière et esprit, intelligence et pratique, technique et art... Réconcilier Prométhée et Epiméthée...

Pour répondre à ces enjeux, l'offre de formation aux métiers d'art doit évoluer. Malgré ses qualités, sa richesse, les écoles de qualité (cf. Estienne, Boulle, Duperré, Olivier de Serres, ...pour ne parler que de Paris), cette offre demeure en décalage par rapport aux attentes et aux besoins : une offre nombreuse et disparate en pré-bac et une offre quasi inexistante au niveau supérieur. Il faut donc revoir l'architecture de cette offre, resserrer la base de la pyramide et en élever le sommet, pour répondre à l'exigence d'excellence, à l'instar de grandes écoles d'autres pays européens, et pour répondre aux besoins du marché.

L'architecture de la formation est peu lisible pour les jeunes et leurs parents et paraît peu cohérente pour les acteurs même de la formation : plusieurs filières avec des diplômes propres (Education nationale, enseignement supérieur et Recherche, Culture, Collectivités territoriales, chambres consulaires,...) sans passerelles organisées, ce qui empêche les jeunes de compléter leur culture et de parfaire leurs techniques!

Le diagnostic partagé de l'offre de formation peut se résumer ainsi :

- Une offre de formation morcelée et peu lisible,
- Des diplômes aux intitulés et niveaux disparates,
- Une inégale répartition de l'offre sur le territoire,
- Une absence d'offre de formation de niveau I (Master et Doctorat),
- Une absence d'harmonisation de l'offre de formation avec les critères européens (Processus dit de Bologne - LMD),
- Des référentiels de formation insuffisamment adaptés à l'évolution de ce secteur.

B - Les premières propositions

Pour relever ces défis, l'Institut National des Métiers d'Art a rassemblé l'ensemble des partenaires concernés dans une Commission Formation ; depuis mai 2011, les ministères concernés, les chambres consulaires, des représentants des professionnels, des chefs d'établissement ont, à partir de ce diagnostic alarmiste et unanimement partagé, émis les premières préconisations pour faire évoluer l'offre de formation :

- Tout d'abord, **construire une filière métiers d'art complète et indépendante**, de la Troisième (Niveau V) au Doctorat (Niveau I), proposant des cursus de formation continus et cohérents, et offrant à chaque niveau de qualification la possibilité d'entrer dans la vie active ou de poursuivre ses études ;
- Favoriser un **rapprochement entre les écoles d'arts appliqués et les écoles d'art, d'arts décoratifs** : mettre en place, à titre expérimental, des cursus communs ;
- **Développer la formation en alternance et l'étendre à l'échelle européenne**, afin de mieux associer théorie et pratique, et de mieux préparer les jeunes au monde du travail ;
- **Intégrer la Formation professionnelle continue dans une démarche d'excellence** des établissements français ; elle doit être qualifiante, c'est-à-dire « diplômante » et « certifiante » afin de répondre aux attentes de ses différents publics.

Ces propositions devraient être prises en compte par les ministères de la Culture et de la Communication, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

3 - Les métiers d'art hors temps scolaire

Des structures associatives, souvent financées par les collectivités territoriales, proposent aux jeunes des ateliers de découverte dans différentes disciplines des métiers d'art, hors temps scolaire ; c'est le cas de maisons de jeunes, par exemple.

Certaines collectivités territoriales ont une offre de pratiques amateurs dans le champ des métiers d'art, dont certains ateliers ou stages sont destinés spécifiquement aux jeunes. C'est le cas de l'association « Paris-Ateliers » de la Ville de Paris, par exemple. Il conviendrait d'inciter au développement de ce type d'initiatives financées pour partie par les collectivités et pour partie par les usagers, selon des tarifs tenant compte des revenus des usagers.

Les structures de l'Education populaire proposent une offre réelle, mais encore trop peu développée sur l'ensemble du territoire, car insuffisamment financée.

4 - Les dispositifs spécifiques et expérimentations (C'Madiversité »)

L'Institut National des Métiers d'Art a conçu et coordonné un programme expérimental d'information et de sensibilisation aux métiers d'art, qu'il conviendrait d'étendre à d'autres régions et de développer sur l'ensemble du territoire.

- De Semaville à C'Madiversité

En 2002, la SEMA (nouvellement INMA) a mis en place l'opération SEMAville, dans le cadre du programme européen Equal Créactive, dans le but de promouvoir les métiers d'art dans les quartiers en requalification urbaine et de faciliter l'insertion des publics à la recherche d'un emploi ou d'une orientation professionnelle. A l'issue de cette action, 160 demandeurs d'emploi ont été reçus individuellement, 28 ont participé activement au programme et une vingtaine sont entrés en formation ou ont retrouvé un emploi.

Suite la diffusion de ces expérimentations qui ont attiré l'attention de nouveaux partenaires, l'INMA a élaboré en 2009 le projet C'Madiversité qui vise la mise en place d'une action à long terme de sensibilisation et de pré qualification des publics en difficulté jeunes sous-main de justice, jeunes scolarisés ou déscolarisés.

- Un parcours d'accompagnement par les métiers d'art : C'Madiversité

Le programme a été initié lors de forums visant la sensibilisation aux métiers d'art des publics jeunes éloignés de la culture ou des jeunes sous protection judiciaire, etc., mais aussi des professionnels de l'insertion et de l'orientation.

Cinq forums des métiers d'art à Paris, Saint-Denis, Fresnes, Saint-Etienne et Montpellier ont réuni en 2009 et 2010 des professionnels des métiers d'art, des centres de formation, des animateurs et éducateurs des centres de la protection judiciaire de la jeunesse et des missions locales.

Le programme s'est poursuivi par des parcours individuels de découverte et de pré-qualification des métiers d'art.

• Des actions de découverte dans les métiers d'art à travers de découverte des métiers d'art par la pratique avaient pour objectif de :

- Découvrir les métiers d'art par des interventions de professionnels dans les structures ou les forums des métiers d'art

- S'initier aux métiers d'art par des stages pratiques collectifs ou personnalisés

- Réaliser un chantier collectif de restauration ou d'aménagement par les métiers d'art dans le cadre d'une formation pratique et théorique via un chantier école

• Des actions de pré-qualification ont été mises en place dans le cadre d'un chantier école par les métiers d'art

Un chantier école par les métiers d'art a permis de réaliser au sein du domaine du Château

d'Ecouen dans le Val d'Oise, une structure forestière conçue par 2 architectes et réalisée par 14 jeunes en formation notamment en charpente, menuiserie, maçonnerie, couverture zinc, taille de pierre, mosaïque et infographie.

- Le résultat du parcours C'MAdiversité pour les participants doit être de :

Retrouver l'estime de soi à travers la pratique de savoir-faire de qualité reconnue,
Favoriser l'insertion ou la remobilisation sociale,
Découvrir un métier de haute qualification dans le but de choisir une formation,
Donner accès à la culture car les métiers d'art sont un tremplin vers la culture.

- Un réseau de partenaires

○ **Un réseau de partenaires nationaux**

L'Institut National des Métiers d'Art, l'Agence pour la Cohésion sociale et à l'égalité des chances (ACSE), le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de la Justice et des Libertés (DPJJ), le Conseil des missions locales, le Pôle emploi

○ **Un réseau de partenaires privés**

La Fondation MACIF, la Fondation Chèque-Déjeuner, la Fondation du Patrimoine, la Fondation Aéroport de Paris.

Un réseau de partenaires régionaux

○ Les services déconcentrés des ministères et des partenaires institutionnels, Direction Interrégionale

de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, DRAC (délégation régionale des affaires culturelles) des régions :

○ **Ile-de-France**

Le Fonds social européen Ile-de-France

Région Ile-de-France

Prefecture du Val d'Oise

Association Franciade « Le goût de la connaissance »,

Groupement Rempart Ile-de-France

La fédération compagnonique des métiers du bâtiment

L'INFA Crear

Le Musée de la Renaissance

○ **Languedoc Roussillon**

CNAMS 34

○ **Poitou-Charentes**

Pôle régional des Métiers d'Art du Poitou-Charentes

○ **Rhône-Alpes**

IRMACC (Institut Régionale des Métiers d'Art et de Création)

○ **Un réseau de professionnels des métiers d'art désireux de transmettre**

- Propositions pour un programme à venir

Les expérimentations passées ont montré la nécessité de sensibiliser les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion afin de mieux orienter les personnes éloignées de l'emploi et de la culture tout en poursuivant les stages de découverte et de contact avec la matière et les savoir faire incontournables pour appréhender ces métiers autour de 3 types d'actions :

1 - Sensibilisation des acteurs locaux, de l'emploi, de l'insertion, de l'orientation, de la protection judiciaire, etc. ;

2 - Développement des parcours de découverte des métiers d'art avec le réseau de partenaires tels que le Groupement Rempart, la Fédération Compagnonique des Métiers du Bâtiment et autres organisations des métiers d'art et de la formation ;

3 - Développement de chantiers écoles en lien avec les métiers de l'architecture ou de la restauration du patrimoine bâti dans le cadre d'une réflexion menée avec la Direction générale des Patrimoines, le Centre National des Monuments Historiques du ministère de la Culture et de la Communication.

5- Les prix et concours « Jeunes » : le « Prix Avenir métiers d'art INMA »

Plusieurs initiatives, notamment régionales, encouragent les parcours éducatifs des jeunes ayant intégré les filières des métiers d'art (du CAP à Bac + 2).

Un dispositif exemplaire :

Le Prix Avenir Métiers d'Art, créé en 2010, par l'Institut National des Métiers d'Art

Aider les jeunes talents des métiers d'art à concrétiser leurs projets

Reconnaissance, prises de contacts, conseils utiles mais aussi dotation pour investir dans du matériel ou financer une expérience professionnelle à l'étranger... Les anciens lauréats du prix reconnaissent aujourd'hui que cette récompense a marqué une étape importante de leur parcours. Chaque année, le Prix Avenir Métiers d'Art aide de jeunes talents à concrétiser leurs projets.

Le Prix Avenir Métiers d'Art, avec le soutien de la Fondation Michelle et Antoine RIBOUD et la Banque Populaire, est destiné à mettre en valeur de jeunes talents, futurs acteurs de la vie économique dans ces métiers de passion et de création.

Ils ont pour objectif d'encourager et de valoriser les savoir-faire spécifiques aux métiers d'art à travers les œuvres réalisées par des jeunes de moins de 26 ans, en formation initiale à temps plein ou en apprentissage, de niveaux V (CAP), IV (Bac pro-BMA) et III (DMA).

D'abord organisés en région, avec l'appui des rectorats, préfetures, DIRECCTE, chambres régionales de métiers et de l'artisanat et correspondants régionaux de l'INMA, entre juin et octobre, les jurys nationaux se tiennent ensuite à Paris à l'INMA.

Les dotations sont actuellement de :

1^{er} Prix régional : 250 € (certaines régions complètent cette dotation),

1^{er} Prix national : 4500€

2^e Prix national : 2000€

3^e Prix national : 1000€

Au-delà du Prix Avenir Métiers d'art, il y aurait lieu de développer des initiatives permettant à des jeunes en formation dans le secteur des métiers d'art à créer leur atelier, développer leurs projets...par des prix et des bourses.